

AVENIRS

LA LETTRE DE LA DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE // N ° 27 // ÉTÉ 2013

NOMINATION

Catherine Sultan à la tête de la DPJJ

La nouvelle directrice explique
ses priorités *p. 2*

RÊVES DE GOSSE

Des souvenirs plein la tête

Le tour de France aérien
s'est achevé le 18 mai *p. 3*

RENCONTRE NATIONALE

Les directeurs à Roubaix

Deux journées d'échanges
organisées à l'ENPJJ *p. 4*

CHALLENGE MICHELET 2013

Sous le signe de la solidarité

La 41^e édition a été marquée par
la visite de la garde des Sceaux *p.6*

RENCONTRES SCÈNE JEUNESSE

La ruée vers l'art

La manifestation culturelle a réuni
130 mineurs dans l'Hérault *p. 7*

POINTS DE VUE

Le film "Les enfants perdus"

Valérie MANNIS, réalisatrice
Véronique BLANCHARD, Centre
d'expo "Enfants en justice" *p. 10*

PORTRAIT

Des chiffres et des lettres

Florence GUITTET,
professeur technique *p. 12*



www.justice.gouv.fr



MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Des solutions pérennes pour les déracinés

La ministre de la Justice, Christiane Taubira, a annoncé le 31 mai l'entrée en vigueur du nouveau protocole d'accueil des MIE, qui doit permettre une meilleure répartition des jeunes entre les départements sur la base des indications de la cellule nationale de coordination pilotée par la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse.

Suite p. 8 et 9

À NOTER

INFRASTRUCTURES
 Première pierre
 au Millénaire


© KPF

La première pierre du futur site du ministère de la Justice, un immeuble de 32 000 m² dans le parc du Millénaire (Paris XIX^e), a été posée le 27 juin. Ce bâtiment HQE, qui doit être livré en 2015, permettra de regrouper les services sur deux sites au lieu de huit.

Au Millénaire seront réunies les directions « à réseaux »

(Protection judiciaire de la jeunesse, Services judiciaires, Administration pénitentiaire) et le Secrétariat général.

Les directions « législatives » (Affaires criminelles et Grâces, Affaires civiles et Sceau), elles, déménageront place Vendôme (1^{er}), où le cabinet du ministre restera implanté. Cette opération immobilière doit permettre de réaliser des économies, d'améliorer les conditions de travail et de faciliter les relations entre les services.

PUBLICATION
 Un nouveau
 répertoire
 des métiers

Edité en mai dernier, ce répertoire a pour but d'actualiser les fiches métiers en fonction de l'évolution des missions de la PJJ. Plus attractif et plus facile d'accès, il est destiné aux professionnels de la PJJ mais aussi aux agents des trois fonctions publiques et aux jeunes qui recherchent une première orientation professionnelle. ■



CATHERINE SULTAN, DIRECTRICE DE LA PJJ

**« J'accompagnerai la réforme
 du droit pénal des mineurs »**

NOMMÉE directrice de la Protection judiciaire de la Jeunesse lors du Conseil des ministres du 5 juin dernier, Catherine Sultan est née en 1962 à Paris. Diplômée de l'École nationale de magistrature (ENM) en 1988, elle a occupé son premier poste de juge des enfants à Douai, dans le Nord, et consacré sa carrière à la justice des mineurs. Ces dernières années, elle exerçait à Créteil (Val-de-Marne), où elle présidait le tribunal pour enfants.

**Quelles vont être
 vos priorités en tant que
 directrice de la PJJ ?**

J'ai été nommée par la garde des Sceaux et mes priorités s'inscrivent dans la droite ligne du projet porté par Christiane Taubira. En premier lieu, j'accompagnerai la réforme du droit pénal des mineurs en préparation. Il est aussi essentiel d'animer une réflexion et d'accompagner les professionnels de terrain de la PJJ autour de leurs pratiques au cœur desquelles se situe la prise en compte des droits et les besoins des enfants et adolescents sous main de justice. C'est le sens même de l'action de la direction de la PJJ que d'être au soutien du suivi éducatif apporté à ces jeunes. Pour y parvenir, il faut aborder l'ensemble des questions concernant la protection de l'enfance en se méfiant des clivages et en y impliquant tous les acteurs.

**Quel pourrait être le
 contenu de la réforme du
 code pénal des mineurs ?**

Le président de la République

comme la garde des Sceaux ont déjà retenu certaines pistes de travail. La nécessité de renforcer la spécialisation de la justice des mineurs a été affirmée, comme celle de construire les réponses en fonction de l'évolution des parcours personnels de chaque adolescent par une meilleure individualisation. Ces objectifs exigent une diversité du panel des réponses éducatives dans la complémentarité du secteur public et du secteur associatif. La césure de la procédure est aussi une des possibilités. Elle consiste à distinguer la phase de la déclaration de culpabilité de celle du prononcé des mesures ou des peines. Cela pourrait permettre de concilier une réponse rapide dans l'intérêt des victimes tout en dégageant le temps nécessaire de l'évaluation et de l'éducation. L'idée forte, c'est de concilier réactivité et souplesse pour mettre en œuvre la priorité de l'éducation incontournable en la matière.

**Que répondez-vous
 à ceux qui déplorent
 l'aggravation de la
 délinquance juvénile ?**

La délinquance des mineurs n'évolue pas de manière autonome, elle est le reflet des difficultés, des crises et des tensions qui traversent la société. Ces dernières années, le regard porté sur nos missions a été brouillé par la diffusion de préjugés. La dénonciation continue de l'aggravation de la violence de la jeunesse actuelle en fait partie et ne règle rien. Toutes les situations soumises à la justice des



© CAROLINE MONTAGNE / SG-DJCOM

enfants sont préoccupantes. Elles nécessitent toute notre attention. L'enjeu est d'agir avec rigueur et efficacité, dans une perspective longue, dans l'intérêt de la société et pour l'avenir de chacun de ces enfants.

Pour le moment, je suis en phase d'observation et de consultation. Je suis à l'écoute des professionnels de l'institution pour vérifier la pertinence des axes de travail.

**Une nouvelle page
 de la justice des mineurs
 s'ouvre-t-elle avec
 votre arrivée ?**

Ce que je peux dire, c'est que ma nomination a un sens en lien avec mon parcours, mes convictions et mes engagements. Christiane Taubira m'a fait l'honneur de me confier la lourde responsabilité de diriger la PJJ. Les problèmes posés à la justice des mineurs doivent être abordés de front, sans complaisance, bien sûr, mais toujours dans une perspective dynamique, positive pour l'enfant. Je suis consciente que je vais devoir faire face à un contexte budgétaire contraint mais je consacrerai toute mon énergie à promouvoir ces priorités. ■

AÉRONAUTISME

Des rêves plein la tête

LA 17^e ÉDITION du tour de France aérien " Rêves de gosse ", organisée par l'association de pilotes " Les chevaliers du ciel ", s'est tenue du 10 au 18 mai. Neuf étapes, de Chambley (54) à Avignon (84) en passant par Le Havre (76) ou Biarritz (64), au cours desquelles des mineurs suivis par la Protection judiciaire de la Jeunesse ont participé activement aux animations (ex. : stand PJJ, préparation des repas, etc.) sur le tarmac et grimpé à bord d'un monomoteur — ou d'un plus imposant avion de transport de l'armée de l'air — pour vivre leur baptême de l'air. Comme chaque année, ils ont vécu cette aventure en compagnie d'enfants handicapés ou malades, accueillis en institution ou en établissement



© A. GURRIERI / DIRPJJ GRAND-CENTRE

Trois jeunes sur le point de décoller, lors de l'étape de Bourges.

de soins, pour des moments de grande émotion et de partage. « C'était flippant au décollage, ça fait un énorme bruit, mais une fois en l'air, c'était quand même cool », a notamment glissé Kevin* après l'atterrissage. Au gré des étapes, d'autres jeunes ont eu l'opportunité de croiser et de discuter avec les acteurs José Garcia et Véronique Jannot, l'anima-

teur Michel Drucker ou le journaliste Laurent Cabrol, tous parrains de la manifestation. « Cette formidable initiative permet la convergence des valeurs

éducatives et des valeurs humaines portées par les institutions et la société civile », a quant à lui déclaré le directeur de la PJJ venu à Chavenay (78) pour la 5^e étape. A noter qu'à l'issue de ce tour de France, un montage vidéo des meilleurs moments a été réalisé par les stagiaires de l'École nationale de la PJJ. ■

* Le prénom a été modifié

SPORT

Le TSA, c'est l'aventure

LE RENDEZ-VOUS annuel du Trophée Sport Aventure (TSA) s'est déroulé du 24 au 28 juin à Berthemont-les-Bains, dans les Alpes-Maritimes. Cette compétition sportive de pleine nature, destinée aux mineurs pris en charge dans le Sud-Est, pro-

pose des activités à sensations (rafting, via ferrata, escalade, VTT...) aux jeunes suivis par la PJJ ou les missions locales, classes-relais, foyers de l'enfance et services habilités. L'événement a pour objectif de permettre aux adolescents — par équi-



© DIRPJJ SUD-EST

L'épreuve de via ferrata.

pes de trois encadrées par deux adultes — de se confronter à l'effort physique en montagne en développant les valeurs du respect de soi, de l'autre, du groupe, de l'environnement, de la solidarité... Fruit d'une convention signée par la PJJ avec différents partenaires (CRS, gendarmerie, pompiers, etc.), cette manifestation permet l'apprentissage du respect des consignes et des règles de sécurité tout en faisant se rencontrer des jeunes et des adultes d'horizons différents. ■

À NOTER

LE CHIFFRE CLÉ

92 756

Toutes mesures confondues (investigations, placement et milieu ouvert), c'est le nombre de jeunes suivis au pénal en 2012 par les secteurs public (78 091) et associatif (14 665) de la PJJ.

Source : ministère de la Justice

19 OCTOBRE

Rennes entre dans ses bulles



© D.R.

La journée de remise des prix de la 22^e édition de " Bulles en fureur " aura lieu le samedi 19 octobre. Cette manifestation à laquelle participent plusieurs centaines de jeunes suivis par la PJJ a pour vocation de concourir à la lutte contre l'illettrisme et de développer le goût de la lecture par le biais de la bande dessinée. Dès le mois d'octobre 2012, une sélection de 12 BD a été réalisée, que les mineurs ont été invités à lire entre janvier et juin 2013 avant de voter pour leurs préférées.

Cette initiative leur permet d'émettre des opinions et de les argumenter, mais aussi d'apprendre à écouter celles des autres. Les thématiques développées dans les histoires servent aussi de supports pour échanger avec leurs éducateurs sur les questions de santé, de rapport aux règles, à la citoyenneté, etc. A Rennes, les jeunes pourront rencontrer et débattre avec les auteurs récompensés dans les deux différentes catégories (ados et pré-ados). ■

Raid dans l'Oise

LA DIRECTION territoriale de l'Oise a organisé le 13^e Raid Aventure, du 12 au 15 juin entre Bresles et Beauvais. Ouvert à l'ensemble des jeunes accueillis dans les structures PJJ du Grand-Nord, il prône les valeurs de la solidarité et du dépassement de soi plutôt que l'esprit de compétition. Le Raid a regroupé cette année 15

équipes composées de quatre adolescents et de deux encadrants auxquelles se sont joints, pour la première fois, des stagiaires de l'École nationale de la PJJ. Le programme a été très chargé : bivouac, course d'orientation semi-nocturne, parcours VTC, épreuve nautique (...) sans oublier la fameuse soirée barbecue pour conclure en beauté cet événement. ■

À NOTER

PUBLICATION

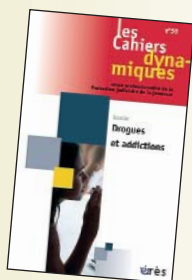
Cahiers dynamiques

La parution du numéro 56 des *Cahiers dynamiques*, revue professionnelle de la PJJ, est programmée au 22 août 2013.

Intitulée "Drogues et addictions", elle montrera qu'entre économie parallèle, santé

publique et action éducative, les drogues et les addictions font partie des problèmes qui se posent à tous ceux qui interviennent auprès des adolescents en difficulté. Les contributeurs tenteront de répondre à plusieurs interrogations : Quelles sont les caractéristiques de l'organisation du trafic des produits illicites ? Quelle posture professionnelle adopter face à la transgression ? Et quels types d'interventions et de prises en charge mettre en place face aux addictions que les produits soient ou non légaux ?

A commander (12,50 €) en librairie ou aux éditions Eres (www.editions-eres.com).

ANNIVERSAIRE
SDRHRS a fêté
ses dix ans

La sous-direction des ressources humaines et des relations sociales (SDRHRS) de la PJJ a profité de son séminaire annuel, le 18 juin 2013, pour fêter ses dix ans. L'événement, qui s'est tenu à la Cour administrative d'appel de Paris, s'est déroulé en présence des DRH de l'ensemble des directions interrégionales. Ils ont notamment planché sur les grandes évolutions de leur métier. ■

RENCONTRE NATIONALE

Les directeurs à Roubaix

DEUX ANS après la première édition, en mai 2011, l'ensemble des directeurs de service et d'établissement de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) a été convié à Roubaix pour une rencontre nationale, les 5 et 6 juin 2013 à l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse. Le directeur de la PJJ a ouvert les débats en saluant ces cadres de la filière éducative engagés dans des « métiers difficiles et passionnants ». Tout au long de ces deux journées d'échanges, quatre grands thèmes ont été abordés lors des ateliers mis en place : le rôle, la place et les activités du directeur de service dans sa participation aux politiques publiques ; dans la mise en œuvre des méthodes



Les directeurs de service et d'établissement pendant un atelier.

de l'action d'éducation ; dans le pilotage de l'activité et la maîtrise de la dépense ; et enfin dans le management et la gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne la formation et l'organisation du travail.

Chaque restitution d'atelier a fait l'objet d'un témoignage

d'un acteur de terrain, illustrant ainsi les constats, les forces et les points d'amélioration identifiés pour chaque thème.

Ces interventions ont notamment permis de souligner l'importance de décliner des partenariats nationaux au niveau local. ■

RÉGIME DE DÉTENTION DES MINEURS

Une nouvelle circulaire

CONCLUSION d'un travail conjoint engagé depuis 2010, une nouvelle circulaire relative au régime de détention des mineurs a été paraphée le 24 mai dernier lors de la journée de réunion du comité de pilotage national des directions de l'Administration pénitentiaire (DAP) et de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ).

Avant d'apposer sa signature à côté de celle d'Henri Masse, son homologue de l'AP, le

directeur de la PJJ est notamment revenu sur le recul du nombre d'incarcérations de mineurs, avec une baisse de près de 20% en moins de 10 ans, à la faveur notamment de l'essor des alternatives à la détention.

L'actualisation du cadre réglementaire permet d'intégrer les fruits de l'expérience acquise depuis la généralisation de l'intervention continue de la PJJ en détention et l'ouverture des premiers éta-

blissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) en 2007. Le guide méthodologique relatif à la prise en charge sanitaire des personnes sous main de justice (octobre 2012), celui sur les actions d'éducation à la santé piloté par l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation par la santé), celui sur la surveillance électronique ou encore l'actualisation d'une circulaire sur l'enseignement constitueront ainsi bientôt le nouveau corpus applicable à l'intervention auprès des mineurs détenus.

Pour conclure la réunion, la PJJ et l'AP ont tracé des perspectives pour les mois à venir, insistant notamment sur le développement souhaitable du régime de semi-liberté, qui favorise l'insertion et renforce la garantie de représentation des mineurs. ■



La réunion du comité de pilotage national DPJJ/DAP.

RENCONTRES SCÈNE JEUNESSE

La ruée vers l'art

La 13^e édition de la manifestation culturelle, organisée du 18 au 20 juin dans l'Hérault par la direction inter-régionale (DIR) Sud, a réuni 130 mineurs sous protection judiciaire, suivis par 30 services venus de la France entière.

TOUT AU LONG de l'année, les jeunes ont travaillé avec leurs éducateurs et professeurs techniques sur un projet artistique dans le but de venir le présenter lors des spectacles ou des expositions programmés aux Rencontres. La manifestation, cofinancée par le ministère de la Culture et de la Communication et la direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt du Languedoc-Roussillon, bénéficie également du soutien technique du département de l'Hérault, de la communauté de communes du grand Pic Saint-Loup et de la mairie de Viols-en-Laval. L'organisation est quant à elle portée par deux associations locales, le Passe Muraille pour la partie logistique et la Compagnie du Pas'Sage pour le volet artistique. « Avec ces Rencontres, qui entrent dans le cadre du protocole Culture-Justice (signé en 2009, NDLR), notre objectif est de remobiliser par la pratique artistique notre public très souvent éloigné de l'accès à la cul-



© AMÉLIE LE GOUPIIL / DIRPAJ SUD

L'atelier peinture.

ture », éclaire Christian Le Bossenec, directeur des politiques éducatives et de l'audit à la DIR Sud.

Pour cette 13^e édition, intitulée " La ruée vers l'art ", c'est le thème du Far West qui avait été choisi : retenu pour la troisième année consécutive, avec ses 600 hectares, le site départemental de Roussières, permet facilement l'association aux grands espaces. Pendant trois jours, les mineurs ont participé à quelque 30 ateliers répartis au sein de quatre villages indiens. Musique, écriture, arts plastiques, expression corporelle... Qu'elle soit cou-

chée sur du papier ou bien déclamée, figurée, chaque œuvre permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, leurs émotions. Un moyen de les valoriser tout en s'inscrivant dans une démarche éducative complémentaire aux prises en charge quotidiennes.

Un pari réussi pour Maril Van Den Broek, directrice artistique du festival : « Nous avons assisté à des miracles : certains jeunes arrivent le premier jour en trainant les pieds et finissent par se livrer, jusqu'à lire sous le chapiteau des textes très personnels ».

Concept phare de l'événement, les rencontres se sont produites partout, entre les jeunes et les artistes d'abord, à l'image de cette table ronde organisée avec Mohamed Belarbi, chorégraphe du " Furies Crew " (danse hip-hop) venu exposer sa philosophie de vie. Mais aussi entre les professionnels de l'éducation et les mêmes artistes, à travers des échanges informels ou une émission de radio enregistrée en public. ■

Les éléphants font le show

LA TROUPE francilienne " Annibal et ses Eléphants " a enflammé la scène des Rencontres avec un spectacle de cinéma forain pour huit comédiens, musiciens, bruiteurs ou projectionnistes. Les neuf intermèdes théâtraux interpellaient les spectateurs sur la projection en cours, entre fantaisie théâtre-cinématographique ludique, pédagogie, burlesque et émotion. Les acteurs



© AMÉLIE LE GOUPIIL / DIRPAJ SUD

ont prolongé la rencontre avec les jeunes en animant des ateliers théâtre et bruitage, permettant de révéler de nouveaux talents lors de la dernière soirée dédiée à une " scène ouverte ". ■

PATRIMOINE

Les jeunes initiés à la gastronomie

La région languedocienne regorgeant de spécialités, les organisateurs des Rencontres Scène Jeunesse ont décidé depuis deux ans de faire appel à des producteurs et traiteurs locaux grâce à un partenariat avec la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Languedoc-Roussillon. L'objectif poursuivi consiste à sensibiliser les jeunes au goût et leur donner la possibilité de découvrir des produits qu'ils n'ont pas l'habitude de consommer.



© AMÉLIE LE GOUPIIL / DIRPAJ SUD

Au-delà des repas, les participants ont ainsi notamment profité d'une dégustation de miel et créé eux-mêmes des sirops de thym et des sculptures de fruits. « Le repas a toujours été, dans toutes les civilisations, un moment de convivialité, de réunion et de cohésion, explique Pascal Augier, directeur régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. La France est l'un des rares pays à avoir une politique en matière d'alimentation qui cherche résolument à protéger le temps du repas, la diversité de l'agriculture et la qualité de ses aliments ».

Aborder l'alimentation par l'intermédiaire du patrimoine culturel, une opportunité que les Rencontres Scène Jeunesse ne pouvaient pas manquer de saisir. ■

MICHELET 2013

Un challenge sportif sous le signe

Organisée par la direction inter-régionale Sud-Est, la 41^e édition de cette manifestation nationale, marquée par la visite de la ministre de la Justice, Christiane Taubira, s'est tenue du 13 au 18 mai à Istres (Bouches-du-Rhône).

ESCORTÉS du soleil, près de 350 mineurs* représentant neuf délégations françaises (une par direction inter-régionale) et une belge ont officiellement lancé les festivités à la manière olympique, le 14 mai au matin.

Les jeunes, parés de leurs couleurs, ont défilé fièrement dans les arènes d'Istres sous les applaudissements nourris des organisateurs et des partenaires de la manifestation venus en nombre.

Puis tous les capitaines et chefs de délégation ont prêté serment de respecter les règles et de ne jamais se départir de l'esprit du fair-play.

Cette cérémonie d'ouverture a également été animée par des spectacles de folklore provençal, de danse hip-hop et de voltige équestre tandis que Mireille Gaüzère, directrice adjointe de la PJJ, a pris la parole pour revenir sur les enjeux éducatifs de l'événement, articulé cette année autour du thème de la solidarité et dont l'objectif premier consiste à favoriser l'insertion sociale des jeunes en difficulté à travers le sport. « Le

Challenge Michelet, c'est d'abord la rencontre intergénérationnelle entre des jeunes et des professionnels autour de valeurs sportives telles que l'excellence, la solidarité, l'amitié et le respect, a-t-elle rappelé. Des valeurs au cœur du mouvement olympique qui aident à reconstruire un lien de confiance entre le jeune, l'adulte et l'institution ».

Puis la directrice adjointe de la PJJ a salué l'investissement de tous ceux ayant travaillé à la réussite de cette 41^e édition : « Cette manifestation est une aventure humaine qui réunit des acteurs publics et privés aux côtés des professionnels de notre belle institution, dans le but commun de valoriser des jeunes qui n'ont pas eu toutes les chances. ».

UNE AMBIANCE CHALEUREUSE

Avant de s'affronter amicalement dans des épreuves d'athlétisme, de natation, de football, de basket-ball et d'escalade, les adolescents s'étaient imposés plusieurs semaines d'entraînement tandis que les organisateurs planchaient en équipe avec la ville d'Istres pour penser et caler les moindres détails du programme.

Comme en 2012, l'ENPJJ (Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse) avait pour sa part dépêché à Istres une quarantaine d'éducateurs et de directeurs stagiaires pour prêter main forte à la DIR Sud-Est et orienter les délégations le temps du Challenge.



La cérémonie d'ouverture.

Mais personne n'a rien pu faire contre la météo, mercredi, fatale aux épreuves d'athlétisme (100 m, 800 m, longueur, hauteur) qui ont dû être annulées et reportées au week-end. Hélas, le samedi, une pluie battante a encore empêché la tenue des concours de saut, mais les

sprinteurs et les spécialistes du double tour de piste ont pris leur courage à deux mains pour s'élancer sur la piste à la pêche aux médailles.

Les courses de natation, jeudi 16 mai, se sont quant à elles tenues dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

« Une expérience unique »

DES JEUNES sportifs sous main de justice ont confié ce que représentait pour eux la notion de solidarité, choisie cette année comme thème du Challenge Michelet. Florilège :

— « La solidarité, c'est encourager les autres pour les aider à surmonter les épreuves. Le Michelet, c'est une expérience unique que nous n'avons pas souvent l'occasion de vivre ! » (Ali, Alexis et Hana, DIR Sud)

— « Lors des compétitions, on se motive mutuellement.

Même si on ne gagne pas, on se félicite les uns les autres car on a tous donné le meilleur de nous-mêmes ». (Cassandra et Fayçal, DIR Grand-Ouest)

— « C'est avoir l'esprit d'équipe, une obligation morale de s'entraider. Qu'on perde ou qu'on gagne, il faut respecter l'arbitre et les adversaires. Nous sommes fiers de représenter notre région et heureux de participer à cette formidable aventure humaine. » (Charles, Dylan, et Steffi, DIR Grand-Centre) ■



L'épreuve de cross.

de la solidarité

Une foule de jeunes avait pris place dans les gradins pour soutenir et accompagner les nageurs tout au long de leurs efforts.

Les encouragements ont été également appuyés pour les participants à la compétition d'escalade, dans le gymnase Donadieu, où un mur de neuf voies avait été spécialement aménagé pour le Michelet. Les grimpeurs des dix délégations ont pu compenser certaines difficultés techniques par un acharnement et une volonté à toute épreuve qui leur ont permis d'atteindre le sommet !

Les matchs de basket-ball, sport collectif des filles pour le Challenge, se sont eux déroulés dans une attitude de fair-play très remarquable. Les gestes de camaraderie se sont en effet multipliés : poignées de main, accolades, sourires complices, applaudissements des belles actions adverses, etc.

LA MINISTRE DE LA JUSTICE DONNE LE DÉPART DU CROSS

L'après-midi du 16 mai a par ailleurs été empreint de jolis moments à l'atelier "handi-



© MARIE KERBART / DIRP-JJ SUD-EST

La ministre de la Justice, Christiane Taubira, au milieu des jeunes.

boxe", où jeunes valides et jeunes en situation de handicap ont appris à mieux se connaître autour d'exercices ludiques et riches en enseignements.

A noter qu'une myriade d'autres activités autour du stade accompagnait le déroulement des épreuves sportives pour favoriser l'échange entre les adolescents : écriture, cirque, esthétique, baptême d'équitation, fresque, shiatsu, etc.

Nouvelle grande journée, le vendredi 17 mai, avec la visite de la ministre de la Justice Christiane Taubira,

accompagnée par le secrétaire d'État aux anciens Combattants Kader Arif — qui a rappelé l'investissement du Michelet pour honorer les résistants de la Seconde Guerre mondiale (Jean Moulin était d'ailleurs le "parrain" de cette édition) — et le directeur de la PJJ. La garde des Sceaux, qui a passé pas moins de cinq heures sur place, a notamment donné le départ du cross, assisté aux remises de médailles et beaucoup échangé avec les jeunes. Ces derniers ont été impressionnés mais surtout conquis par la simplicité et la bienveillance des trois personnalités à leur égard.

Les participants au Challenge, tous gagnants, ont dû faire de la place dans leur valise pour emporter avec eux une cargaison de grands souvenirs.

Rendez-vous en 2014 dans les Yvelines, pour la 42^e édition organisée par la DIR Ile-de-France/Outre-Mer. ■

* *Issus du secteur public et du secteur associatif de la PJJ.*



© MARIE KERBART / DIRP-JJ SUD-EST

Les nageurs ont été chaleureusement encouragés.

RÉSULTATS

Le trophée du fair-play pour la Belgique

Au terme des épreuves sportives, la victoire au classement général a été remportée par les jeunes de la délégation Centre-Est, suivis par les représentants de la DIR Sud-Est puis de la DIR Grand-Nord. La délégation belge a quant à elle reçu le trophée du fair-play et l'association "La Chrysalide" (qui accueille, aide et défend les intérêts des enfants, adolescents et adultes handicapés mentaux ainsi que de leur famille) celui de la curiosité pour son assiduité sur les stands tout au long de la semaine.

BASKET-BALL (filles)

Finale : Sud-Est - Centre-Est 16-2
3^e : Grand-Nord - Grand-Centre 7-6

FOOTBALL (garçons)

Finale : Sud-Est - Grand-Nord 1-0
3^e : IDF/OM - Centre-Est 1-0

Cross filles (3 km)

- 1) Souphia (Grand-Nord) 14'12
- 2) Célia (Grand-Nord) 14'22
- 3) Orane (Sud-Est) 15'17

Cross garçons (4 km)

- 1) Oussmane (IDF/OM) 15'38
- 2) Abdalah (Centre-Est) 15'42
- 3) Younes (Belgique) 16'22

NATATION

50 m nage libre garçons :

- 1) Albert (Grand-Centre) 32"78
- 2) Sofian (Grand-Nord) 33"82
- 3) Jean (Grand-Ouest) 35"35

50 m nage libre filles :

- 1) Léa (Centre-Est) 43"08
- 2) Sofia (Sud-Est) 43"40
- 3) Chazia (Grand-Nord) 49"84

4x50 m mixte :

- 1) Sud-Est
- 2) Centre-Est
- 3) Sud

ESCALADE (par équipes) :

- 1) Centre-Est 20 points
- 2) Grand-Nord 18,5
- 3) Sud-Est 17,5

DANS LES TEXTES

Les mineurs étrangers isolés (MIE) relèvent de la protection de l'enfance aux termes des articles L.112-3 et L.112-4 du code de l'action sociale et des familles.

Le conseil général du lieu où le jeune se déclarant MIE a été repéré ou s'est présenté, l'accueille pendant les cinq jours de l'accueil provisoire prévu à l'article L.223-2. Il adresse au parquet les conclusions de la procédure d'évaluation des jeunes étrangers isolés s'étant présentés comme mineurs. Si le parquet estime que ces éléments ne sont pas suffisants pour établir la minorité, il demande des investigations complémentaires, conformément à l'article L.226-3 alinéa 1^{er}. Pour les jeunes dont la minorité est avérée, le parquet prend une ordonnance de placement provisoire (OPP) dans le département ou hors du département, selon les indications qui lui sont communiquées par la cellule nationale de coordination. La prise en charge financière du mineur est assurée par le conseil général du département où l'enfant a été placé en application des articles 375-3 et 375-5 du code civil.

Un mineur confié aux services départementaux de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) avant son seizième anniversaire se voit délivrer de plein droit une carte de séjour temporaire mention " vie privée et familiale ". A la majorité, aux termes de l'article L.313-15, une carte de séjour " travailleur temporaire " peut être délivrée à titre exceptionnel au jeune confié à l'ASE entre 16 et 18 ans. A noter que dans le droit français, un mineur ne peut pas être expulsé.

MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Suite de la page 1

Des solutions pérennes pour les déracinés

La ministre de la Justice, Christiane Taubira, a annoncé le 31 mai l'entrée en vigueur du nouveau protocole d'accueil des MIE, qui doit permettre une meilleure répartition des jeunes entre les départements sur la base des indications de la cellule nationale de coordination pilotée par la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ).

LES NOUVELLES orientations concernant les mineurs isolés étrangers (MIE), fruits des réflexions d'un groupe de travail initié par la Chancellerie, ont été formalisées fin mai dans un document de cadrage paraphé par l'Association des départements de France (ADF) et les ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires sociales et de la Santé. Selon cet accord, l'Etat assurera le financement de la phase de mise à l'abri et d'évaluation des enfants — pour s'assurer de leur minorité et de leur situation d'isolement — dans la limite de cinq jours et de 250 euros par jour. Sur la base des indications transmises par une cellule de coordination pilotée par la PJJ, les parquets prendront ensuite des ordonnances de placement provisoire (OPP) en visant une répartition équilibrée des MIE entre les départements. Ces derniers, compétents sur la question des MIE dans le cadre du droit commun de la protection de l'enfance, les confieront à leur service d'Aide sociale à l'enfance (ASE) pour une prise en charge éducative de qualité et au long cours.

LA CRISE DE L'AUTOMNE 2011

« Cette solution de répartition était en germe dans les précédents rapports sur les MIE, tel

celui d'Isabelle Debré en 2010, commente Laurence Vagnier, directrice de projet MIE à la DPJJ. Ce qui a tout déclenché, c'est la crise en Seine-Saint-Denis à l'automne 2011, lorsque le président du Conseil général a décidé d'arrêter d'accueillir de nouveaux MIE car son département ne pouvait plus en assumer la charge financière et logistique. » Du coup, de nombreux MIE erraient à Bobigny entre le tribunal et la préfecture : « Nous avons dû

mettre en place une solution d'urgence avec une répartition dans une vingtaine de départements, les plus proches (Basse-Normandie, Oise, Loiret, Yonne...) de la Seine-Saint-Denis, rappelle Laurence Vagnier. C'était un système imposé, et il y a eu des résistances. Après la procédure d'évaluation, un MIE sur dix demeurait dans le 93 et neuf partaient. Cela a permis de désengorger le département et de poser les prémices d'un rééquilibrage. »

TÉMOIGNAGE

« A 14 sur un petit canot pneumatique »

« JE M'APPELLE MILAD*, je suis un Afghan né en Iran, où j'ai vécu jusqu'à 13 ans. Mes parents sont des réfugiés qui ont fui la guerre après l'invasion soviétique. On vivait à Téhéran mais, là-bas, les Afghans n'ont pas accès à la nationalité iranienne et les enfants sont exclus de l'enseignement public. Je ne pouvais pas aller dans le privé, c'était trop cher, alors je faisais des petits boulots. Je n'avais aucune perspective d'avenir et, en accord avec ma famille, j'ai décidé de venir en Europe. Au début, je voulais aller en Suède. Finalement, j'ai mis six mois à rejoindre la France, j'y ai trouvé des amis et je suis

resté. Pour venir, je suis passé par la Turquie, puis j'ai traversé la mer jusqu'à la Grèce. Le voyage a duré deux jours et j'ai eu très peur. On était 14 sur un petit canot pneumatique et il y avait vraiment de grosses vagues. On a débarqué au village de Petra et, de là, j'ai réussi à me cacher dans un camion vers l'Italie. Enfin, je suis allé à Nice puis à Paris. Je suis ici depuis 2009, j'ai obtenu le DELF (diplôme d'études en langue française) grâce à l'UEAJ Fontaine-au-Roi, je vis dans un petit hôtel et je vais commencer une formation de magasinier à la rentrée. » ■

* Le prénom a été modifié.



© PHILIPPE ROMANI / DPJJ / SCORE

Des MIE assistent à un cours à l'UEAJ de Paris, où ils apprennent notamment la langue française et la culture de leur pays d'accueil.

Ce phénomène des MIE touche plusieurs pays européens. S'il a toujours existé, il a pris de l'ampleur ces quinze dernières années. L'étude de référence sur le sujet, par la sociologue Angelina Etienne, date de 2002, mais elle y recensait déjà des constantes toujours d'actualité.

" EXILÉS " ET " MANDATÉS "

La sociologue distingue ainsi cinq catégories, un enfant pouvant relever de plusieurs d'entre elles ou évoluer de l'une à l'autre. D'abord les " exilés ", qui quittent leur pays pour fuir des menaces liées aux opinions politiques, à l'ethnie ou à la religion de leur famille. C'est le cas par exemple de nombreux Afghans ou de jeunes d'Afrique subsaharienne. Ceux-là demandent en général le statut de réfugiés. « *Ils ont tout perdu et n'ont aucune possibilité de retour* », écrit la sociologue. Viennent ensuite les " mandatés ", envoyés pour raisons économiques. Leurs familles espèrent pour eux un avenir plus souriant et imaginent qu'ils seront en mesure de les aider financièrement. Parfois,

tout un village s'est cotisé pour payer le passeur. Les " exploités ", eux, sont victimes de réseaux de traite économique ou sexuelle des êtres humains. « *Nous récupérons ceux qui parviennent à s'échapper*, pose Laurence Vagnier. *Avant, par exemple, on avait beaucoup de jeunes Chinois. On n'en voit presque plus mais ça ne veut pas dire qu'ils ont disparu, ils sont peut-être cloîtrés dans des ateliers clandestins en sous-sols.* »

Quatrième cas : les " fugueurs ", qui ont quitté leur famille à cause de conflits graves ou de maltraitements, ou bien ont été placés dans des institutions dont ils se sont sauvés. Les " errants ", enfin, vivaient déjà dans la rue dans leur pays et passent d'un endroit à l'autre dans l'attente d'une vie meilleure. Ils franchissent les frontières en rémunérant des passeurs avec l'argent récolté grâce à des petits boulots, la mendicité, ou parfois la prostitution et la délinquance. Tous se débrouillent pour rejoindre leur destination par des itinéraires improbables. Certains mettent ainsi plus d'un an à gagner la France en

**9 000
MIE pris en
charge en
France**

prenant des risques fous, tel l'Afghan Wali Mohammadi, qui raconte son périple dans le livre *De Kaboul à Calais* *. En vertu du protocole de prise en charge de ces MIE, la phase d'évaluation de leur minorité sera identique partout en France. « *La vérification va reposer sur un faisceau d'indices*, explique Laurence Vagnier. *Il s'agira d'authentifier les papiers d'identité, de mener des entretiens avec une grille cadrée de questions pour relever d'éventuelles incohérences, d'observer la maturité, l'apparence physique. Les examens osseux n'interviendront qu'en cas de doute.* »

FONDS D'AIDE

Le coût de l'évaluation, assumé par l'Etat et évalué entre 3 et 3,5 millions d'euros, sera financé sur le fonds d'aide aux départements en difficulté. Ensuite, sur les recommandations de la cellule nationale de coordination, les MIE seront répartis sur tout le territoire par les parquets, en tenant compte du profil de chaque enfant et en veillant à ne pas modifier les équilibres démographiques. « *Un département où il y a 2% de moins de 18 ans n'accueillera pas plus de 2% des MIE*, éclaire Laurence Vagnier. *Mais, avec le nouveau système, un jeune arrivé dans le Nord pourra se retrouver dans les Pyrénées-Atlantiques, par exemple, si le Nord a atteint ses limites de capacité d'accueil* ». Paris et la Seine-Saint-Denis, qui recevaient deux tiers des MIE en 2009 selon le rapport Debré, ne seront donc plus, sur ce sujet, des départements français isolés. ■

* Lire aussi " Dans la mer, il y a des crocodiles ".

EXPOSITION

Artistes en herbe

Une quinzaine de dessins réalisés par des MIE ont été exposés en mai dans le hall du siège de la DPJJ à Paris. Six MIE avaient fait le déplacement pour le vernissage, le 14 mai.



© PHILIPPE ROMANI / DPJJ / SCORE

« *Mon dessin représente à la fois mon passé en Afrique et ma nouvelle existence en France* », glissait ainsi le timide Adama*, une expression de fierté dans les yeux. « *La plupart de ces dessins sont spontanés*, expliquait pour sa part Marie-Pierre Penaud, qui suit des MIE pour la Croix-Rouge à Bobigny (Seine-Saint-Denis). *Ils les faisaient pour passer le temps avant de les remettre aux interprètes-médiateurs qui en affichaient une partie dans nos locaux. Laurence Vagnier, la directrice de projet MIE à la DPJJ, a été impressionnée par la qualité de ces dessins et m'a demandé d'en sélectionner quelques-uns pour une exposition.* » Un vœu exaucé en présence du directeur de la PJJ. « *Vos dessins sont la manifestation concrète de ce qu'est votre vie, de la réalité de votre présence, de vos difficultés et de vos inquiétudes pour votre avenir*, a-t-il déclaré lors du vernissage. *Au-delà, ils véhiculent de la poésie et de l'espérance.* »

* Le prénom a été modifié.

À NOTER

FORMATION

La rentrée à l'ENPJJ



La première semaine de septembre, huit directeurs et quelque 120 éducateurs stagiaires effectueront leur rentrée à l'Ecole nationale de Protection judiciaire de la Jeunesse, à Roubaix, pour suivre une formation de deux ans. Les 25 élèves de la sixième classe préparatoire intégrée (CPI) de l'ENPJJ entameront quant à eux une préparation de cinq mois avant de passer le concours externe d'éducateur en 2014.

INTRANET

L'outil CER est en ligne

L'outil CER (centre éducatif renforcé) en ligne, accessible depuis le 31 mai sur le site intranet de la DPJJ, est un répertoire conçu pour faciliter la recherche d'une place en CER et rendre l'orientation plus efficace dans l'intérêt des mineurs. Il permet d'identifier rapidement les structures par des fonctions de recherche intégrées aux cellules à listes déroulantes de choix. Les critères sélectionnés précisent ainsi la zone géographique (par DIR), l'âge, le public, le type de projet. L'annuaire intègre enfin une colonne présentant un état des places disponibles qui sera actualisé de chaque semaine par les DIR. ■

A PROPOS DU FILM " LES ENFANTS PERDUS : HISTOIRE DE LA JEUNESSE DÉLINQUANTE DE 1945 À AUJOURD'HUI ", DIFFUSÉ SUR FRANCE 3 LE 13 MAI

« L'énergie folle des éducateurs PJJ »

Valérie MANNS, réalisatrice du documentaire

TROIS ÉLÉMENTS m'ont poussée vers ce sujet. D'abord, je voulais analyser pourquoi, depuis le début des années 2000 jusqu'à 2012, la politique menée par la droite à l'égard des mineurs délinquants est devenue plus répressive, avec la création des centres éducatifs fermés (CEF), ou des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM), signes d'une société qui durcit son regard vis-à-vis de sa jeunesse.

Le deuxième, plus cinématographique, c'est que j'adore *Les 400 coups*, de Truffaut. Le film raconte l'histoire d'un gamin turbulent délaissé par ses parents et qui s'échappe d'une maison de redressement.

Le troisième, c'est que les médias ne parlent souvent de la jeunesse délinquante qu'à travers le prisme et la pression des faits divers. J'ai voulu prendre le contre-pied en tâchant de comprendre le processus qui mène des adolescents à passer à l'acte. Le film retrace l'histoire de leur prise en charge depuis l'ordonnance de 1945.

Longtemps, même si les intentions étaient louables, les moyens mis en œuvre étaient âpres et ne prenaient guère en compte le vécu et la personnalité du jeune. Il a fallu attendre les années 1970 pour que l'éducatif soit placé au centre de la démarche : nouvelles structures, dialogue continu avec les



© D.R.

adultes, etc. Le plus compliqué a été de trouver des témoins et je tiens à saluer l'énergie folle déployée par des éducateurs de la PJJ pour nous aider. Les anciens mineurs délinquants qui ont bien voulu apparaître s'en sont sortis et ressentaient le besoin de parler. Leur émotion transparait, surtout chez les plus âgés, encore marqués malgré les années. ■

« De l'humain derrière les faits divers »

Véronique BLANCHARD, Centre d'exposition " Enfants en justice "

VALÉRIE MANNS a choisi de confronter l'image que le public se fait des mineurs délinquants à la réalité en montrant ce que plusieurs d'entre eux sont devenus. Ce n'est pas un film neutre, elle donne son avis de citoyenne. En alternant avec bonheur images d'archives et témoignages, elle démontre que la délinquance ne se résume pas à des statistiques. Le parti pris est clair, et s'il y a de petits raccourcis historiques, le documentaire est très réussi. Son propos s'appuie sur du vécu.

Avant de commettre des délits, aujourd'hui comme il y a 60 ans, elle rappelle que les jeunes concernés sont d'abord, la plupart du temps,



© D.R.

des enfants en grande souffrance ayant vécu abandons, séparations ou maltraitements. Derrière les paroles des six anciens mineurs délinquants que la réalisatrice a interrogés, on sent encore la douleur qui transparait.

Elle remet de l'humain derrière les faits divers. Le der-

nier témoin raconte par exemple qu'il était seul au monde, avec personne pour prendre soin de lui ou lui témoigner un minimum d'affection. Sans quelqu'un pour vous donner des repères, il n'est pas évident de se construire et d'apprendre à respecter les règles.

Valérie Manns signale encore que si la jeunesse a longtemps été vue comme une chance par la société, elle est aujourd'hui davantage considérée comme une menace. La crise économique, la peur de l'avenir, le repli sur soi font que le public réclame plus de sanctions et s'intéresse moins à l'avenir, à l'éducation des mineurs ayant commis des délits. ■

GRAND-OUEST TOUTES VOILES DEHORS

Les mineurs de l'UEHDR Quimper, dans le cadre d'un partenariat avec la Marine nationale, ont participé à l'organisation du championnat de France de voile des monotypes habitables, du 8 au 12 mai à Brest. Leurs missions ont notamment consisté au fléchage du parcours, à la mise en place des bouées publicitaires, à la confection des dossards et au dressage des pavillons des pays représentés. Un projet d'embarquement des jeunes sur les goélettes écoles de la Marine nationale est par ailleurs à l'étude afin qu'ils découvrent les différents métiers à bord.

SUD-OUEST FRESQUE ÉDUCATIVE



© DIRP JU-SUD-OUEST

C'est sur le thème de l'espace que l'EPE de Pessac a organisé du 3 au 7 juin un atelier graffiti — inscrit dans le cadre du D2A et en partenariat avec l'association " Fo ksa Bouge " — avec cinq mineurs placés au sein de la structure. Les jeunes et leurs éducateurs ont entièrement décoré les 40 mètres du mur d'enceinte de l'établissement, à raison de trois heures par jour. Confiance en soi, écoute, partage et esprit d'équipe ont été les maîtres mots de cette semaine placée sous le signe de l'art et de la découverte.

SUD-EST DEVOIR DE MÉMOIRE

L'UEAJ d'Aix-en-Provence a mené au printemps une action autour du Mémorial du Camp des Milles, seul ancien camp d'internement et de déportation des juifs — en août et septembre 1942 — encore intact et accessible au public en France. Les mineurs ont participé à des cours de théâtre autour des notions d'humanité et d'inhumanité, prenant conscience des effets de groupe. Puis ils ont visité le camp, touchant du doigt l'inimaginable, avant de visionner le film *La Vague*, une étude expérimentale d'un régime autocratique.

GRAND-EST COMME UNE IMAGE...

Le vernissage de l'exposition " Comme une image... ", présentant des œuvres (photos, dessins, peintures...) réalisées par 23 mineurs pris en charge dans les Vosges, a eu lieu le 26 juin. Le projet, soutenu par la direction régionale des Affaires culturelles, a été mené de janvier à avril 2013 par le STEMO d'Epinal. Au cours de quatre sessions de deux jours, les jeunes artistes en herbe sont parvenus à produire des images qui évoquent et rendent visible leur imaginaire.

GRAND-CENTRE PÉCHÉS CAPITAUX

Une quinzaine de mineurs de la DT Yonne-Nièvre a participé au printemps à des ateliers de création théâtrale et audiovisuelle dirigés par l'association " La compagnie du labyrinthe ", à Auxerre. Baptisée " De la scène à l'image ", le projet avait pour thème les sept péchés capitaux. Les jeunes ont participé à la réalisation de sept courts métrages

CENTRE-EST COUP DE THÉÂTRE

La représentation théâtrale " Histoires ordinaires au restaurant ", assurée par des jeunes de l'EPEI de la Loire, a eu lieu le 28 mai à Saint-Etienne. En partenariat avec le théâtre " L'Appart ", les adolescents et leurs éducateurs ont offert au public plusieurs saynètes aussi drôles que professionnelles. D'apparence anodine, celles-ci ont abordé des sujets délicats tels l'addiction aux nouilles creuses qui finissent par remplir la tête de vide, ou le regard porté sur soi au travers d'un miroir de restaurant...



© DIRP JU-CENTRE-EST

illustrant l'envie, la colère, la paresse, etc. Ceux du CER de Gurgy ont également créé un totem des sept péchés qui a traversé le village durant la présentation de ce travail, le 7 juin.

ILE-DE-FRANCE/OUTRE-MER PARIS EN PHOTOS

Le 31 mai, les jeunes du CEF de Bures-sur-Yvette étaient fiers d'exposer devant des professionnels de la PJJ leurs vues très artistiques des principaux lieux et monuments parisiens. L'atelier encadré par les professeurs techniques du CEF leur a permis de se rendre une dizaine de fois dans la capitale afin de s'exercer à l'art de la photo tout en s'ouvrant à l'histoire. Leurs productions seront bientôt affichées à la DIR IDF/OM.

SUD DÉFIS PÉDAGOGIQUES

La DT Hérault a organisé son premier rallye des défis le 29 mai. Randonnée pédestre, ateliers pédagogiques et énigmes à résoudre ont mobilisé dix équipes des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Au total, 38 jeunes ont concouru pour la coupe et le prix du fair-play. Une expérience soutenue par le Conseil général dans sa volonté de développer des projets spor-

tifs dans le cadre de la prise en charge des mineurs.

GRAND-NORD MARCHÉ POUR HAÏTI

Le 12 mai, dix mineurs — des CEF de Liévin, de Bruay-la-Buissière et de l'EPE Artois — ont accompli les 12 km qui séparent le Mémorial canadien de Vimy de la fosse n°11-19 des mines de Lens pour la 6^e édition de " La route du Louvre ". Une performance qui s'inscrit dans l'engagement de la DT du Pas-de-Calais à l'aide à la reconstruction d'Haïti. Les autres participants à l'épreuve ont en effet été sollicités pour offrir des livres et quelque 1 000 ouvrages seront ainsi envoyés à la rentrée au Centre haïtien d'appui à la jeunesse. ■

Glossaire

- CEF : centre éducatif fermé
- CER : centre éducatif renforcé
- D2A : dispositif accueil-accompagnement
- DIR : direction inter-régionale
- DRAC : direction régionale des Affaires culturelles
- DT : direction territoriale
- EPEI : établissement de placement éducatif et d'insertion
- STEMO : service territorial éducatif de milieu ouvert
- UEAJ : unité éducative d'activités de jour
- UEHDR : unité éducative d'hébergement diversifié renforcé

FLORENCE GUITTET, PROFESSEUR TECHNIQUE " CULTURE ET SAVOIRS DE BASE "

Des chiffres et des lettres

L'enseignante remet les mineurs à niveau en écriture, lecture et calcul afin de leur donner les armes pour l'avenir.

QUELQUES ordinateurs, un tas de bandes dessinées, un autre de mangas et une table ronde autour de laquelle elle dispense ses cours à des mineurs sous main de justice. Florence Guittet, 38 ans, reçoit dans son bureau à l'UEMO¹ de Juvisy-sur-Orge, dans l'Essonne, le département dont elle est native. « Je suis arrivée en milieu ouvert en septembre 2009, se souvient-elle. Avant, j'étais

«
Travailler
en équipe
»

rattachée à un établissement avec un projet de service où on fonctionnait un peu comme une mini-école ». Après avoir réussi le concours de la DPJJ en 2000, elle prend son premier poste à la Ferme de Champagne, à Savigny-sur-Orge, dans un centre de placement immédiat (CPI). Ce bâtiment historique de la PJJ abrite aujourd'hui un centre éducatif fermé (CEF) et un centre d'exposition sur la justice des mineurs. « Ensuite, entre 2004 et 2009, j'ai exercé au sein du pôle ressources de l'UEAJ² de Corbeil », précise Florence Guittet. A l'UEMO, dans le cadre du dispositif accueil-accompagnement (D2A), le fond de son métier n'a pas changé : « Je fais la classe

par petits groupes de quatre, raconte-t-elle. Il s'agit de remettre à niveau en français et en mathématiques des jeunes déscolarisés afin qu'ils puissent accéder par la suite à des formations de type CAP. » L'enseignement passe aussi par des projets culturels. « En ce moment, nous travaillons autour de la BD et de l'opération " Bulles en fureur ". Nous montons aussi des ateliers d'écriture par exemple. L'idée

est d'amener les jeunes vers la connaissance de façon plus ludique ».

Au départ, explique-t-elle, les professeurs techniques (PT) culture et savoirs de base avaient surtout été recrutés pour lutter contre l'illettrisme et faire du FLE (français langue étrangère).

« Aujourd'hui, je fais très peu de FLE et des vrais illettrés, j'en vois rarement. En revanche, beaucoup de jeunes ont un très faible niveau de lecture. C'est aussi pour ça qu'on se sert de la BD, même si certains ont du mal au début à coordonner l'image et le texte, qui représentent trop d'informations à gérer en simultané ». Pour motiver et donner des perspectives aux mineurs, elle s'appuie sou-



© PHILIPPE ROMAIN / DPJJ / SCORE

vent sur la préparation du certificat de formation générale (CFG). « Ce n'est pas très connu, mais c'est un outil intéressant, comparable au niveau du brevet et bien adapté à notre public car on peut le passer en candidat libre. » Et il s'agit d'une étape fondamentale vers une formation professionnelle. « Au quotidien, je leur apprend aussi à faire des CV, je leur donne des techniques de recherche d'emploi et on essaie de dénicher des apprentissages mais c'est très compliqué avec la crise, les patrons sélectionnant drastiquement. » Les PT " culture et savoirs de base " seraient

environ 200 au niveau national, estime-t-elle.

Florence Guittet préparait le CAPES et a même enseigné un an comme professeur de lettres remplaçante lorsqu'elle a bifurqué vers la PJJ. « J'étais très intéressée par cette idée de travailler en pluridisciplinarité, avec des éducateurs, des psychologues. Ici, c'est inconcevable de ressentir la sensation d'isolement qu'on peut parfois avoir à l'Education nationale, et je peux cumuler mon intérêt pour l'enseignement et celui pour la prise en charge sociale. » ■

¹ Unité éducative de milieu ouvert

² Unité éducative d'activités de jour

